



86^{ème} Congrès des Maires de Haute-Savoie

Discours d'ouverture de Nicolas RUBIN, Président de l'Association des Maires de Haute-Savoie

Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie, Pierre LAMBERT

Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture, Florence GOUACHE,

Je tiens à excuser M. Bruno CHARLOT, Sous-préfet de l'arrondissement de Bonneville et M. Richard-Daniel BOISSON, Sous-préfet de l'arrondissement de Thonon-les-Bains, qui n'ont pas pu être présents à nos côtés ce matin.

M. Jean-Luc BLONDEL, Sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois. Je tiens à vous souhaiter, au nom des membres du bureau et du comité de l'Association des Maires de Haute-Savoie, la bienvenue en Haute-Savoie. A peine arrivé que vous voilà déjà dans le bain, au sein d'une assemblée d'élus locaux qui, j'en suis sûr, vous réserverons le meilleur accueil qui soit.

Je souhaite également profiter de ces mots de bienvenue pour accueillir également Monsieur Wahid FERCHICHE, nouveau directeur de cabinet de M. le Préfet. Vous êtes arrivé il y a peu de temps dans le département et nous sommes ravis de vous accueillir parmi nous ce matin pour votre 1^{er} Congrès des Maires de la Haute-Savoie.

Monsieur le Président, Cher Bernard ACCOYER,

Mesdames et Messieurs les parlementaires, vous êtes au complet ce matin : Virginie DUBY-MULLER, Marion LENNE, Frédérique LARDET, Sylviane NOEL, Véronique RIOTTON, Loïc HERVE, Cyril PELLEVALT Xavier ROSEREN et Martial SADDIER.

Monsieur le Sénateur honoraires Pierre HERISSON, (excuses de M. JC CARLE et de M. AMOUDRY)

Monsieur le Président du Conseil départemental, cher Christian MONTEIL,

Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux et départementaux, et particulièrement Denis DUVERNAY et Christelle PETEX, ici chez vous,

Monsieur le Président de l'Association des Maires ruraux, Cher Christophe FOURNIER,

Monsieur le Vice-président départemental de l'Association des Maires de Haute-Savoie, cher Christian DUPESSEY,

Cher(e)s Collègues membres du Bureau et du Comité de l'Association des Maires de Haute-Savoie,

Monsieur le Président de l'Association des Anciens Maires de la Haute-Savoie, Georges RIGOT, ainsi que ses collègues du bureau de l'ADAMA 74 qui m'ont demandé de faire un appel ce matin à tous les élus qui ne se représenteront pas en 2020 et qui pourront, s'ils le souhaitent, continuer à entretenir des liens au sein de l'ADAMA 74. N'hésitez pas à les rejoindre !

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles et militaires,

M. le Colonel Nicolas MARSOL, Commandant de groupement de gendarmerie départementale de Haute-Savoie,

Mesdames et Messieurs les Commandants de Compagnie,

M. le Contrôleur Général Pascal LORTEAU, Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie (SDIS 74),

Mesdames et Messieurs les Commandants de Groupement,

M. le Lieutenant-Colonel JACQMIN, Délégué militaire départemental

M. Nicolas BARRAUT, Commissaire de Police de la Circonscription de Sécurité Publique du Léman,

Madame Pascale VOCANSON, Chef du Service départemental du Renseignement Territorial,

**Messieurs les officiers, les sous-officiers des corps représentés,
Monsieur le Directeur départemental des Finances Publiques de la
Haute-Savoie, Philippe LEVIN**

**Madame la Directrice des Services de l'Education Nationale de
Haute-Savoie (DASEN), Mireille VINCENT,**

**Mesdames et Messieurs les directeurs et représentants des services
de l'Etat et du département,**

Messieurs les Présidents des chambres consulaires,

**Mesdames et Messieurs les Maires, Adjoints et Conseillers
municipaux des communes de Haute-Savoie,**

**Monsieur le Maire de La Roche-sur-Foron qui nous reçoit une
nouvelle fois dans sa commune, Sébastien MAURE, le maillot jaune
des communes de Haute Savoie en 2020 et ce sera le 16 Juillet.**

Monsieur le Président de ROCHEXPO, Philippe CARRIER,

Madame la directrice de l'Association des Maires de la Haute-Savoie,
Lauriane MOUNIER-FARAUT et toute votre équipe que je remercie
sincèrement pour l'excellent travail que vous faites tout au long de
l'année,

Monsieur le directeur de Rochexpo, Mathieu HERROU,

Mesdames et Messieurs,

Mesdames et Messieurs les représentants de la Presse,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues et chers amis de la cause commune,

Nous voilà rassemblés nombreuses et nombreux ce matin pour la
86^{ème} édition de notre congrès annuel, qui est aussi le dernier congrès
de ce mandat 2014-2020.

Je vous souhaite à toutes et à tous la plus cordiale bienvenue en
déclarant ouverte cette 86^{ème} édition du congrès départemental de
l'Association des maires, adjoints et conseillers départementaux de
Haute-Savoie.

Pour la troisième fois, comme en 2015 et 2017, notre assemblée générale annuelle a lieu conjointement avec le Forum des Collectivités Territoriales de Haute-Savoie, qui a commencé hier et qui a déjà réuni nombreuses et nombreux d'entre vous autour de nos exposants et des différents RDV que nous avons organisé à votre attention.

J'en profite pour remercier **Philippe CARRIER**, Président du Parc des expositions ROCHEXPO, avec qui notre association a œuvré depuis 2015 pour établir une nouvelle forme de partenariat permettant la réunion de nos deux manifestations, Forum et Congrès, et répondre ainsi aux attentes des élus et des exposants.

Merci également aux équipes de Rochexpo et de l'Association des Maires qui travaillent depuis plusieurs mois à l'organisation de cette manifestation qui nous permet d'échanger, de nous rencontrer et peut-être de mieux nous connaître.

Même si tous ne m'entendront pas, **je salue également très chaleureusement l'ensemble des partenaires exposants** qui se sont mobilisés depuis jeudi pour préparer leur stand, vous accueillir et vous présenter les différents services qu'ils peuvent vous apporter.

Merci à ceux qui nous suivent depuis le début mais également aux nouveaux présents, puisque **ce Forum compte cette année près de 50% de nouveaux exposants**, sur les 100 exposants qui ont répondu présents pour cette 7^{ème} édition.

Après une longue journée sur le Forum hier, ils sont encore là ce matin pour vous accueillir, vous rencontrer et capter quelques minutes de votre attention. Nous aurons l'occasion d'échanger avec eux au moment de la pause de 10h et avant le déjeuner.

Je profite également de ces quelques mots de bienvenue pour avoir une pensée émue pour nos autres collègues élus et anciens élus qui nous ont quittés depuis notre dernier congrès en 2018.

Notre association salue leur mémoire et leurs actions au service de leur collectivité et des populations pour lesquelles ils ont donné de la passion, du temps et de l'énergie. Je pense à **Marc FRANCINA, Maire d'Evian, Caroline LAVERRIERE, Maire de Neydens mais aussi à Jean-Marc DUC, Maire-Adjoint de Marlioz, et à l'ensemble des élus disparus en leur titre et fonctions.**

Je vous propose de remplacer la minute de silence par des applaudissements nourris à leur égard, démonstration de toute la reconnaissance que nous leur portons et des remerciements qui leur sont dus et qui sont largement mérités. **Vous voudrez bien vous lever.**

Je vous remercie.

Nous sommes **près de 700 réunis ce matin à Rochexpo** et permettez-moi de vous remercier pour votre fidélité et l'intérêt que vous portez à notre rencontre annuelle.

Cette année, vous constaterez qu'aucun document ne vous a été distribué, l'empreinte environnementale s'en portera mieux. Tous les documents ont ainsi été mis à votre disposition sur votre espace adhérent (ordre du jour, comptes 2018-2019 et proposition de révision des statuts), et vous seront projetés au fil du déroulé de la matinée.

C'est un congrès sous une forme différente que nous vous proposons cette année, via une table ronde animée par Frédéric DUVAL, l'homme capable de poser beaucoup de questions et d'interrompre si les réponses prennent une voie sans issue. Une organisation alimentée par plusieurs petites vidéos que nous avons réalisées pour l'occasion.

Je remercie au passage tous les élus qui ont contribué à la réalisation des vidéos que vous découvrirez tout à l'heure. Merci pour la sincérité de leurs messages, dont on devine parfois l'émotion avec laquelle ils se sont dévoués à la cause commune. Touchants et sincères, ils expriment leur ressenti avec beaucoup d'humilité...

Je tiens également à remercier Monsieur le Préfet, Pierre LAMBERT, à nos côtés ce matin. Si vous nous direz quelques mots rapides à l'issue de notre assemblée générale, avant la pause de 10h, vous avez en effet également accepté de participer à notre table ronde pour répondre aux questions qui relèvent des compétences des services de l'Etat.

La parole vous sera également donnée, chers congressistes, et nous vous inviterons à vous exprimer très ouvertement sur tous les sujets qui vous tiennent à cœur en relation avec les conditions d'exercice du mandat 2014-2020. J'invite également les parlementaires à prendre la parole sur les sujets qu'ils affectionnent et les remercie ici pour les bonnes relations entretenues avec l'Adm74.

Ce mandat qui va bientôt prendre fin, nous ne le répéterons jamais assez, a été particulièrement éprouvant et nous laisse un **sentiment un peu mitigé** :

-d'une part, **une grande satisfaction pour tout le travail accompli dans nos collectivités**, au service de nos concitoyens, et cela, en dépit des difficultés que nous avons pu rencontrer et des différents changements auxquels nous avons dû nous adapter.

-mais à côté de cela et au-delà du bonheur exprimé par nombreux élus quant aux années écoulées au service de la collectivité, règne parmi les serviteurs de la République un **sentiment de dépossession, d'impuissance et d'incompréhension de la part de nos instances dirigeantes. Nous devons faire entendre nos préoccupations et elles doivent être prises en compte !**

Parmi les sujets d'actualité, nous reviendrons sans nul doute tout à l'heure pendant la table ronde sur les questions fiscales, et en particulier sur la **suppression de la taxe d'habitation**, à l'origine de bien des incompréhensions et des inquiétudes parmi les élus. Christian MONTEIL évoquera sans doute lui aussi les inquiétudes du département sur une autre taxe...

Comme l'Association des Maires de France, nous sommes nombreux à penser qu'il s'agit là d'une **très mauvaise réforme, qui vient à nouveau remettre en cause le pouvoir d'action des élus locaux, la légitimité des maires à conduire leur commune de façon autonome et dynamique et qui vient écorner de façon plus générale, la libre administration des collectivités.**

Cela vient s'ajouter aux dernières réformes territoriales, à la montée en puissance des intercommunalités dans lesquelles certaines communes ont parfois bien du mal à trouver leur place, mais aussi aux **contraintes financières et administratives toujours plus importantes** auxquelles nos collectivités sont confrontées.

De quoi jeter un sérieux trouble parmi bon nombre de maires qui, à quelques mois du renouvellement des équipes municipales, s'interrogent sur leur rôle, leurs marges de manœuvre et plus généralement sur le devenir de leur commune.

Alors que la commune apparaît comme l'échelon préféré des français et que les maires sont « au cœur de la République », pour reprendre le thème du 102ème Congrès des Maires de France qui approche, les élu(e)s de Haute Savoie partagent à une large majorité le sentiment que **ce mandat aura été celui de l'éloignement et des changements compliqués**, les dirigeant vers une certaine lassitude, usure, voire vers un véritable sentiment de dépossession, comme déjà évoqué.

Un sentiment de dépossession, le terme est fort, qui trouve également son origine dans une complexification des fonctions d'élu local. Au-delà de se sentir parfois privés de la capacité à appréhender les problématiques qui nous sont posées, tant tout est devenu complexe, nous avons eu à plusieurs reprises le sentiment que les réformes qui se sont succédées nous échappaient et que l'appui attendu de la part des services de l'Etat pour les mettre en œuvre n'était pas au rendez-vous. **Que l'Etat donne plus de liberté et de confiance aux Préfets de mesurer à leur niveau l'action la plus adaptée !**

L'échelon communal, base solide de la République là où la démocratie est la plus directe, ne doit pas servir que quand elle sert l'Etat. Les élus locaux doivent être considérés comme de vrais partenaires, ils connaissent leur territoire et sont en mesure d'identifier aux mieux les besoins et les attentes de leurs concitoyens. **Pour être efficace, la concertation ne doit pas être conduite comme une obligation** et comme une case à cocher sans réelle intention de tenir compte de l'expertise des élus. Il y a encore de la pédagogie à faire...

Il est trop souvent question de se reposer sur la commune, la charger de nouvelles missions et en même temps la décharger de ses prérogatives, en éloignant le centre de décision et en s'éloignant de fait de la population. La commune doit rester proche des citoyens, parce qu'elle est réactive, percutante et éloignée par conséquent de tous ces grands ensembles qui deviennent « perchés » pour des missions auxquelles seul l'échelon de proximité ne peut répondre de façon efficace et adaptée.

Alors il est en effet nécessaire que s'ouvre désormais une nouvelle étape de la décentralisation ! Une étape fondée sur les libertés locales, sur le respect et la reconnaissance des élus, sur la proximité et la subsidiarité, sur l'autonomie financière et fiscale.

Nous pourrions partiellement emprunter au Général de Gaulle « Vive la commune libre » avec espoir d'entendre le Président Macron lui répondre « Je vous ai compris » !

Le gouvernement nous annonce la mise en œuvre d'un acte de différenciation et de décentralisation pour le premier semestre 2020. **Nous y serons bien évidemment extrêmement attentifs.**

Avant cela, **le projet de loi engagement et proximité va animer les débats parlementaires.** Les **ambitions portées sont importantes,** puisque celui-ci entend améliorer les conditions d'exercice des mandats locaux, vise à étendre les libertés locales, conforter le rôle du maire pour trouver un meilleur équilibre avec son intercommunalité par une nécessaire conférence des maires oubliés sans doute par euphorie ou simplement un constat d'un éloignement anormal, simplifier le quotidien des élus locaux et mieux adapter certaines règles ou seuils aux réalités territoriales. Espérons que les promesses soient tenues...

A quelques mois du renouvellement de mars 2020, il est en effet temps que les conditions d'exercice des mandats locaux soient renouvelées et modernisées. Consacrer corps et âme à la fonction mérite de simples reconnaissances au regard du temps et de l'investissement donnés à ces missions.

Les 500 000 élus locaux de notre pays, ne sont encore pas descendus dans la rue avec leurs écharpes ou autres mandats, parce que quand les élus s'enrhument, c'est l'Etat qui tousse, c'est l'effet papillon... « petite cause », grande conséquence...c'est ce qu'on appelle un retour de flamme, la théorie des dominos, un murmure qui devient vacarme, comme dit le proverbe à propos, si le gouvernement s'endort sans rêver aux municipaux, d'opposition il se réveillera avec pas mal de maux ! J'ai emprunté partie de ces paroles à Bénabar.

Quel chef d'entreprise, car c'est finalement un peu ce que nous sommes quand on fait le bilan de toutes les missions qui sont les nôtres et de l'implication qui nous est demandée, quel chef d'entreprise accepterait de travailler et d'accepter ce poids et ces contraintes ?

Par ailleurs, alors que le maire reste l'élu préféré des français, il convient tout de même de reconnaître que le respect de la fonction municipale, de l'autorité et de l'élu se dégrade d'année en année. Mais c'est un peu à l'image de ce que l'on voit aussi concernant nos forces de l'ordre, de la sécurité, de la santé et des secours ! Nous sommes en civil, ils sont en tenues et on bafoue les valeurs de la République par un irrespect croissant qu'il va falloir faire cesser rapidement avant que l'Etat se mette à genoux ! Il m'est donné ici l'occasion de saluer et de remercier encore et sûrement pas assez, ces femmes et ces hommes aux tenues de couleurs différentes qui chaque jour donnent beaucoup pour recevoir si peu...ou trop selon le sens de la phrase.

Bien que beaucoup d'entre nous ont eu la chance d'être épargnés par de tels actes au cours de ce mandat, nous sommes tous concernés. Tous concernés par des problèmes d'incivilités, solidaires de nos collègues.

Il faut que la loi protège les élus de proximité, en leur donnant des garanties plus élevées, un pouvoir de police administrative plus important.

Autre sujet d'importance que je souhaitais évoquer ce matin mais qui fera également de débats tout à l'heure lors de la table ronde : **la relation communes-intercommunalité et la nécessité de retrouver un certain équilibre.**

Nous sommes à l'Association des Maires de Haute-Savoie, particulièrement attachés à la proximité et la subsidiarité. Ainsi, le principe qui doit nous guider, c'est celui de la subsidiarité, qui conjugue au mieux efficacité et proximité. On ne gagne rien à éloigner le citoyen des centres de décision. Il y a bien évidemment une réflexion de fond à mener sur les compétences à transférer ou non aux intercommunalités, ainsi que sur la souplesse que l'on pourrait avoir dans l'exercice des compétences transférées.

Agrandir les périmètres, transférer toujours plus et par injonction de l'Etat comme cela été fait pour le tourisme et l'organisation d'une grande pagaille, bientôt avec l'eau sans laisser de délais suffisant pour bien mesurer l'extrême lourdeur du transfert d'une telle compétence sur des territoires complexes...lorsqu'il y a plus d'eau au robinet, c'est la sonnette de la mairie qui est actionnée, parce qu'elle est proche et que le besoin est urgent.

Vouloir des gros périmètres chargés de compétences n'est-il pas contradictoire avec des strates de communes qui vont de 0 à plusieurs centaines de milliers d'habitants et qui sont au nombre de 35 000 en France ? C'est comme si on balayait les escaliers en commençant par le bas. Nous nous sommes trompés de sens et cela n'aura bientôt plus de sens.

Mais nous reviendrons sur tous ces sujets au moment de notre table ronde, pendant laquelle VOUS aurez la parole !

Avant de terminer et de laisser la parole au président du département, Christian MONTEIL, je souhaitais évoquer un **dernier sujet qui, tant par sa dimension pour nos concitoyens que par les synergies nécessaires qu'il implique, doit rester au cœur de nos préoccupations.** Je veux bien évidemment parler de **l'aménagement du territoire**, une mission que nous portons toutes et tous.

Je pense à **l'accès aux soins et à la situation de nos hôpitaux publics et de leurs personnels**, mais aussi à la question de la **disparition de certains services nécessaires à la satisfaction des besoins de la population**. La **réorganisation annoncée des services de la direction départementale des finances publiques** est une question qui nous préoccupe et que nous souhaitons suivre de très près, mais je suis sûre que nous pourrions revenir également sur ce sujet en 2^{ème} partie de matinée.

Notre association est également très attentive au travail qui est en cours sur le sujet des maisons France services (MFS), amenées à remplacer les maisons d'accueil des services au public (MSAP). Nous sommes parties prenantes du comité de pilotage auquel les dossiers de labellisation sont soumis. N'hésitez donc pas, chers collègues, à nous solliciter en la matière.

Sur ces différents sujets et bien d'autres, l'Etat et nos collectivités respectives (communes, Département, Région, etc.) doivent être solidaires et coopérer pour permettre un aménagement équilibré de nos territoires. La satisfaction de l'intérêt général devant guider notre action publique et demeurer notre priorité à tous !

Les défis qui nous attendent sont encore nombreux, et nous aurons sans doute à déployer encore beaucoup d'énergie pour parvenir à les relever, mais je ne doute pas que nous parviendrons à démontrer notre volonté d'être véritablement au cœur de la République !

Je voudrais, pour conclure, remercier tous nos partenaires, ceux de nos collectivités, et à l'approche des échéances électorales, rappeler le nécessaire accompagnement des services de l'Etat auprès des futurs élus et ce, dès leur prise de fonction. Telle est la condition de l'installation d'un climat serein, solidaire et coopératif, d'une base solide pour que chacun assume l'exercice de sa fonction au service de nos populations. **L'Association des Maires proposera dès le mois de juin des rencontres informelles et utiles en direction des élus** et je l'espère, Monsieur le Préfet, avec le concours de vos services.

Je profite ici remercier les services de l'Etat sous votre couvert Monsieur le Préfet, tant les élus savent aussi apprécier leurs actions et leur dévouement, et nous partageons sans doute et parfois cette lassitude d'être piloté par le haut, mais vous ne pouvez évidemment rien dire sur le sujet, vous êtes des soldats de l'Etat, nous sommes des alliés avec une capacité à dire non !

Enfin, et pour conclure, en mon nom personnel, celui du bureau et du comité, je vous remercie chaleureusement pour votre confiance depuis ma prise de fonctions à la tête de l'association des maires en février 2016 et vous dire le plaisir qui a été le mien et grâce à l'efficacité du personnel de notre association, d'essayer d'avoir été à la hauteur de vos attentes. Grand merci à tous, sincèrement.

Je vous souhaite un bon congrès et je donne maintenant la parole à Christian MONTEIL, qui devrait tenir un propos de Rugbyman et transformer l'essai !

Nicolas RUBIN, Président de l'Association des Maires de Haute-Savoie.